

# Dans les Yvelines, un énième projet routier menace l'environnement et les habitants.

Lien vers le site internet de FNE-IDF ( France-Nature-Environnement Île-de-France) : <https://fne-idf.fr/actualites/dans-les-yvelines-un-enieme-projet-routier-menace-l-environnement-et-les-habitants>



Photo prise lors de la manifestation organisée par les associations, le dimanche 15 janvier 2023.

ACTUALITÉ

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & URBANISME

## DANS LES YVELINES, UN ÉNIÈME PROJET ROUTIER MENACE L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITANTS

Publié le 12 octobre 2023

Ce dimanche 15 octobre, les associations «Utop’Ile, Le jardin des Cultures», «non au pont d’Achères» et «passerelles» organisent une après-midi d’échanges et d’activité pour discuter du projet de construction du pont d’Achères et de l’A104 bis et mettre en place une stratégie de lutte.

Ce projet, voulu par le département des Yvelines doit en théorie permettre de rejoindre l’A13 et l’A15 pour désengorger le trafic local. Pourtant l’argument principal, défendu par les décideurs du projet semble aller à l’encontre des mesures réelles du trafic.

- En prenant l’exemple du Pont de Poissy, nous observons **une** baisse continue depuis l’année 2004 . Le dernier chiffre connu, et fourni par le département, est celui de l’année 2017, et la baisse cumulée est de 10,2% .
- L’étude du cabinet Egis, commandée par le département, démontre que suite à la réalisation de cette 4 voies, le réseau routier de notre territoire sera congestionné à l’horizon 2032. A titre d’exemple le pont de Conflans verra son trafic passer de 25.700 véhicules / jour à 96.860 v/j, et sur la nouvelle 4 voies d’Achères à Triel, c’est plus de 40.000 v/j qui sont prévus par le département.

Malheureusement le problème n’est pas seulement là... La construction du pont et de la liaison aura pour conséquence la destruction d’espèces protégées, d’arbres remarquables mais aussi d’un jardin de permaculture de 5000m2.

Comme tout projet routier, les conséquences néfastes pour les habitants des villes du tracé seront importantes:

- augmentation de 14% des rejets de CO2 par rapport à la situation actuelle.
- augmentation significative des émissions sonores qui nuisent à la santé humaine.

Pour vous opposer à ce projet, vous pouvez:

- Suivre l’actualité du projet sur les réseaux sociaux: les arrachages illégaux d’arbres a débuté et de nombreuses personnes se mobilisent chaque jour pour tenter de les interrompre: [\(20\) France Nature Environnement Île-de-France \(@FneIDF\) / X \(twitter.com\)](#)
- signer la pétition d’opposition à ce projet: [Stop à la 4 voies \(A104Bis\) et son trafic de l’A15 à l’A13](#)
- rejoindre les associations d’opposition le 12 novembre à Andrésy pour une manifestation contre l’A104Bis: [Manifestation contre l’A104bis - Stoppons le projet | Facebook](#)

oooooooooooooooooooooooooooooooo